



COHORTE 2016

Dans le cadre du droit à l'information, vous avez jusqu'au **31 mai 2016** pour saisir et transmettre les informations nécessaires à la production des documents :

- Relevé de situation individuel pour vos agents nés en **1966, 1971, 1976 et 1981** : saisie des données via le service Gestion des comptes individuels retraite ;
- Estimation indicative globale pour vos agents nés en **1952, 1956 et 1961** : saisie des données via le service simulation de calculs.

Attention ! Les agents pour lesquels aucune donnée n'aura été enregistrée dans les délais ne pourront pas recevoir de document d'information.

Si vous avez besoin d'aide dans le traitement de la cohorte 2016, vous disposez de :

- L'aide en ligne des services Gestion des comptes individuels retraite et simulations de calculs, accessible de n'importe quel écran de saisie.

Pour toute information, vous pouvez contacter au Centre de Gestion :
Madame Françoise RUBERTO ☎ : 04.94.00.09.44 ✉ : francoise.ruberto@cdg83.fr